

# Partage de résultat en société (34)

## Objectifs

savoir faire le partage de résultat en société, en cohérence avec ses statuts, comprendre les incidences lors du départ ou de l'arrivée d'un associé.

## Pré-requis

aucun

## Contenu

Cette journée pratique permet aux agriculteurs d'être en mesure de

- rédiger un PV d'AG conforme,
- savoir lire les comptes courants d'associés,
- comprendre la différence entre rémunération du travail, prélèvement, apport, partage de résultat
- comprendre les mécanismes lors du départ ou de l'arrivée d'un associé.

Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports, de mise en pratique et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.

Remise d'un certificat de réalisation à la suite de la formation.

Date de mise à jour : 04/03/2024

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 29/03/2024

### Tarifs

Adhésion demandée. Consommation enveloppe VIVEA : 224 €

### Plus de renseignements

Brigitte Barthas, responsable de stage  
brigitte.barthas.tv@gmail.com  
Terres vivantes  
6 rue filandière  
34 800 Clermont l'H  
04 67 96 41 05  
<http://www.terresvivantes.org>

N° d'organisme de formation :  
91340637024

**Taux de satisfaction** : 100%

si possible, prévoir un ordinateur portable



**Modalités d'accès** : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.

## Dates, lieux et intervenants

**05 avr 2024**

09:00 - 17:30 (7hrs)

Terres Vivantes 6 rue Filandière  
34800 Clermont l'Hérault

Brigitte Barthas ou Lydie Chaffotte (formatrices TV)

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_